



Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 08 février 2018

n° 017-18 C

Objet : RD - Adoption du projet d'agglomération de Grand Chambéry - La Fabrique du territoire

- date de convocation le 02 février 2018
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille dix-huit, le jeudi huit février à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

étaient présents : 64

Aillon-le-Jeune	Philippe Trepier
Aillon-le-Vieux	
Arith	Pierre Gerard
Barberaz	David Dubonnet - Yvette Fetaz
Barby	Catherine Chappuis
Bassens	Alain Thieffenat
Bellecombe-en-Bauges	Jean-Luc Berthelay
Challes-les-Eaux	Julien Donzel
Chambéry	Philippe Bard - Josiane Beaud - Françoise Bovier-Lapierre - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Nathalie Colin-Cocchi - Jean-Claude Davoine - Christine Dioux - Xavier Dullin - Henri Dupassieux - Marie-José Dussauge - Muriel Jeandet - Delphine Julien - Sylvie Koska - Bernadette Laclais - Claudette Levrot-Virot - Françoise Marchand - Dominique Mornand - Christian Papegay - Patrick Roulet - Isabelle Rousseau - Dominique Saint-Pierre - Walter Sartori - Alexandra Turnar
Cognin	Jean-Pierre Beguin - Suzanne Boucher - Florence Vallin-Balas
Curienne	
Doucy-en-Bauges	Marie Perrier
Ecole	Annick Bonniez
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton - Bruno Stellan
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Pascal Mithieux - Anne Routin - Sylvie Vuillermet
La Ravoire	Frédéric Bret - Marc Chauvin - Jean-Michel Picot
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	Pierre Hemar
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Michel André
Lescheraines	Albert Darvey
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Laysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Hubert Marechal
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	
Saint-Jean-d'Arvey	Bernard Januel
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Louis Caille
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Jérôme Esquevin
Vérel-Pragondran	
Vimines	Lionel Mithieux

conseiller excusé représenté par un suppléant : 1

Philippe Dubonnet

conseillers excusés ayant donné pouvoir : 10

de Céline Barniaudy à Michel Dyen - de Driss Bourida à Sylvie Koska - de Denis Callewaert à Luc Berthoud - de Michel Dantin à Josiane Beaud - de Daniel Grosjean à Julien Donzel - de Mustapha Hamadi à Christine Dioux - de Anne Manipoud à Alain Thieffenat - de Pierre Perez à Xavier Dullin - de Benoit Perrotton à Dominique Mornand - de Jean-Pierre Ruffier à Bernadette Laclais

conseillers excusés : 8

François Blanc - Stéphane Bochet - Jean-Pierre Coendoz - Maryse Fabre - Christian Gogny - Gérard Marcucci - Damien Regairaz - Françoise Van Wetter

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 08 février 2018

délibération n° 017-18 C

objet **RD - Adoption du projet d'agglomération de Grand Chambéry - La Fabrique du territoire**

Lionel Mithieux, vice-président chargé de l'urbanisme, du projet d'agglomération et des évolutions de compétences, et Sylvie Koska, vice-présidente chargée de la concertation citoyenne, des relations avec les usagers et de l'économie sociale et solidaire, rappellent que Grand Chambéry a engagé une démarche d'écriture de son projet d'agglomération à horizon 2030 dès juin 2016.

Un rendez-vous avec le futur

Notre société évolue à vitesse grand V, l'agglomération aussi. Les modes de vie d'hier ne sont pas les mêmes que ceux d'aujourd'hui. Et demain ? Comment vivrons-nous en 2030 ? Habiter, se déplacer, consommer, entreprendre, travailler, se divertir, partager : beaucoup de choses ont été bousculées et le seront encore.

Avec la révolution provoquée par Internet et le numérique, avec le défi environnemental, l'envie de créer davantage de lien social, durant 19 mois, notre agglomération a pris rendez-vous avec 2030 selon trois grandes phases :

- phase 1 : juin à octobre 2016 : le diagnostic,
- phase 2 : octobre 2016 à juin 2017 : le bouillonnement d'idées,
- phase 3 : juillet 2017 à janvier 2018 : l'écriture du projet.

Les objectifs étaient clairs et ambitieux :

- dépasser, dans un premier temps, le cadre d'un projet d'agglomération, s'affranchir des compétences de l'actuelle agglomération pour mieux tenir compte de l'expression des différents acteurs qui vivent sur le territoire,
- dépasser le cadre géographique du périmètre strict de l'agglomération pour mieux intégrer les enjeux supraterritoriaux,
- s'engager dans un exercice de prospective territoriale, un temps de réflexion collective et partagée, dans la construction d'un projet de territoire qui doit définir une trajectoire partagée,
- favoriser le lien, l'équité territoriale et la solidarité pour construire une identité de l'agglomération appropriée par les habitants et les acteurs et qui permettra à l'agglomération de se distinguer dans le panorama institutionnel.

Savoir écouter, anticiper, planifier, décider, grandir, vieillir

L'élaboration d'un projet d'agglomération n'est plus le fruit que d'un travail d'experts. Fort de ce constat, l'agglomération s'est lancée dans la réflexion d'une démarche inédite de concertation, associant de manière participative et directe les élus, la population, les étudiants, les agents des collectivités, les acteurs associatifs et socio-professionnels autour de plusieurs dispositifs :

- un panel de 50 citoyens constitué afin de représenter le plus parfaitement possible la sociologie de l'agglomération,
- les ateliers de la Fabrique, soirées destinées exclusivement à l'expression des habitants sous forme de « world café »,
- les chantiers de la Fabrique réunissant les acteurs socio-professionnels autour de plusieurs thématiques,
- une exposition itinérante, ludique et participative,
- un site internet et des réseaux sociaux pour promouvoir la démarche et créer un espace de concertation numérique unique.

Une mobilisation forte durant toute la phase de concertation

378 jours de concertation	+ de 3 000 idées récoltées	733 citoyens mobilisés dans le cadre des ateliers	150 acteurs socio-professionnels dans le cadre des chantiers
+ de 850 personnes à la soirée de lancement et de restitution	40 séances de créativité	35 murs d'expression thématiques	5 matinées organisées pour le panel
132 jours de tournée de l'exposition	715 réponses aux sondages en ligne	196 commentaires sur le site internet	15 632 visites sur le site durant son ouverture

La Fabrique du territoire : les idées phares pour Grand Chambéry

Au final, 32 idées phares ont été déclinées dans 7 enjeux.

Enjeu n° 1 : Vivre ensemble « Une agglomération plus forte parce que plus solidaire »

1. Un territoire formé pour réussir
2. Un développement urbain à visage humain
3. Grand Chambéry, une place pour chacun
4. Une bonne santé, cela s'anticipe
5. Le sport et la culture au cœur de notre agglomération
6. Des habitants-citoyens impliqués dans la vie de l'agglomération
7. Vivre dans une agglomération apaisée et sereine

Enjeu n° 2 : Bien vieillir « Préparer sa vieillesse dès qu'on est jeune »

1. Des services et un habitat évolutifs
2. Accompagner la perte d'autonomie et aider les aidants
3. Un meilleur accès à la prévention et aux soins pour les aînés
4. Bâtir une métropole aidante

Enjeu n° 3 : Génération Z « Construisez avec nous votre agglomération ! »

1. Des logements et des services pour vous
2. Votre nouvelle aire, le monde
3. Formation et territoire connectés pour l'avenir
4. Votre agglomération à toute heure du jour et de la nuit
5. Agissez, entreprenez dans l'agglomération

Enjeu n° 4 : Territoire durable « L'agglomération, moteur des grandes transitions »

1. Notre volonté : l'autonomie énergétique et l'adaptation aux changements climatiques
2. Moins gaspiller, mieux trier
3. L'agglomération avec un grand air
4. Une gestion raisonnée des ressources naturelles

Enjeu n° 5 : Entreprise 2.0 « Créer le terreau pour l'entreprise et l'emploi de demain »

1. Un territoire tourné vers son agriculture
2. L'économie de proximité, une évidence à réaffirmer
3. Entreprises, toutes numériques
4. Plus qu'une étape, une destination touristique
5. Le monde appartient à ceux qui innovent tôt

Enjeu n° 6 : Tous connectés ! « Concevoir les mobilités, les réseaux et les usages numériques de demain »

1. Des innovations numériques qui facilitent le quotidien des habitants
2. Travailler autrement
3. Changeons nos pratiques de déplacement

Enjeu n° 7 : Métropole ouverte « L'agglomération, une place à part entière »

1. Une agglomération efficace et responsable
2. Une agglomération à l'échelle du « bassin de vie »

3. Grand Chambéry active dans le Sillon alpin...
4. ... Et ouverte sur l'international

Et après ?

Ce projet n'est pas celui du seul Grand Chambéry mais celui de tous les acteurs qui en partagent les objectifs, fort de la concertation déployée, l'agglomération prenant sa part de mise en œuvre dès son adoption.

Le suivi et l'évaluation du projet se feront dans la poursuite d'une large participation des élus, des acteurs et des citoyens qui ont participé à son élaboration et/ou qui souhaitent poursuivre cette collaboration.

Chaque année, nous nous rencontrerons pour tirer le bilan.

Pour ce faire, nous nous appuierons sur le Conseil de développement dont la composition récente est une émanation directe du panel de citoyens et des membres des chantiers de la Fabrique du territoire.

Quant aux élus, la commission projet d'agglomération participera également, au moins une fois par an, aux restitutions.

Ainsi, la concertation citoyenne déployée jusqu'alors trouve une continuité naturelle et légitime.

Considérant les enjeux communs partagés pour notre bassin de vie,

Vu la loi du 25 juin 1999 donnant compétence aux agglomérations pour élaborer un projet d'agglomération,

Vu les résultats de la concertation déployée dans le cadre de la démarche de la Fabrique du territoire,

Le Conseil communautaire de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, après en avoir délibéré et à la majorité par 65 voix Pour, 5 voix Contre et 4 Abstentions :

Article 1 : prend acte du bilan de la concertation déployée depuis juin 2016,

Article 2 : approuve le projet de territoire « la Fabrique du territoire ».

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 017-18 C

Objet de l'acte : RD - Adoption du projet d'agglomération de Grand Chambéry - La Fabrique du territoire

Thème Préfecture : 8 - Domaines de compétences par thèmes 4 - Aménagement du territoire

Date de l'acte : 08 février 2018

Annexe : Annexe;

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20180208-lmc1H20664H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H20664H1

Date de transmission en Préfecture : 15 février 2018

Date de réception en Préfecture : 15 février 2018